

## Services civiques : nouvelle campagne de recrutement



Le CHRU lance une nouvelle campagne de recrutement de volontaires en service civique, qui commenceront leurs missions au bénéfice des patients sur les différents sites, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Le cap des 150 volontaires accueillis en mission au CHRU sera alors franchi !

### Une nouvelle promotion en cours de recrutement

Alors que 15 volontaires recrutés en janvier 2021 réalisent leur mission jusqu'à cet été, une nouvelle campagne de recrutement est en cours, avec différents postes à pourvoir à partir du 1er septembre, pour une durée de 8 mois :

- > 2 postes au service de médecine aigue gériatrique : l'objectif principal de la mission est de favoriser le bien-être du patient durant son hospitalisation.
- > 2 postes au sein de l'EHPAD Ermitage : pour aider à la vie sociale et à l'animation dans un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes.
- > 16 postes à Bretonneau et Trousseau, pour orienter, accompagner le public et le sensibiliser aux mesures de prévention contre les épidémies.

Pour postuler : <https://www.service-civique.gouv.fr/missions>

### Plus de 150 volontaires depuis 2016

Depuis 2016, le CHRU accueille successivement, par session de 8 mois, 20 volontaires en service civique, dont le rôle est d'orienter et d'accompagner au mieux les patients sur les sites de Trousseau, Bretonneau et l'Ermitage, mais aussi le respect des gestes barrières au sein de l'établissement.

Depuis 2016, avec ce nouveau groupe, ce seront exactement 157 volontaires qui sont venus apporter leur jeunesse et leur soutien aux patients et visiteurs de l'hôpital, sur des missions qui se sont élargies au fil du temps.

Sur les 137 services civiques recrutés au CHRU depuis le 11/07/2016, 29 ont par la suite signé des contrats avec le CHRU. Parmi ces 29 personnes, 19 étaient encore en activité au sein de l'établissement au 1er janvier 2021.

## Les livrets conçus par l'association Sparadrap, offerts à Clocheville par les Inner Wheel

Comme chaque année, l'association des Inner Wheel a à cœur d'aider, par ses dons, les soignants de l'hôpital Clocheville dans l'amélioration de la prise en charge de l'enfant hospitalisé. Et parce que l'information est essentielle, c'est avec enthousiasme que les Inner Wheel ont accepté de financer l'achat de documents conçus par l'association Sparadrap concernant plusieurs situations de soins. Ces documents ont été remis aux services de soins le mardi 25 mai dernier.

*Un enfant informé est respecté, il a moins peur, il a moins mal, il gardera un meilleur souvenir de son passage dans le système de soins, il sera préparé à vivre mieux une prochaine rencontre avec la maladie ou la chirurgie... Des parents informés, rassurés, accompagneront avec plus de sérénité leur enfant, qui de ce fait*

*se sentira également beaucoup mieux, explique Dr Véronique Lesage, Médecin Anesthésiste-Réanimateur à l'hôpital Clocheville et responsable de l'unité Douleur pédiatrique.*

Les documents de l'association Sparadrap sont rédigés et illustrés par des experts de chaque spécialité médicale. Leur but est de compléter les éléments d'information, déjà donnés par les médecins ou les chirurgiens lors des consultations. Souvent, l'enfant et sa famille retiennent incomplètement les informations données, tant une consultation passe vite quand on est dans le stress d'un problème de santé.

Un grand merci aux Inner Wheel qui contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité des soins (lutte contre l'anxiété et la douleur en particulier) et permettent aux soignants d'humaniser encore d'avantage leur rapports avec leurs patients.

### LE DISPOSITIF EN 3 QUESTIONS

#### Quelles sont les spécificités d'un service civique au CHRU ?

Le CHRU propose aux volontaires un tutorat par un professionnel de l'établissement. Le tuteur accompagne le jeune sur son projet professionnel. Si ce dernier souhaite découvrir des métiers de la santé, le tuteur facilite sa rencontre avec des professionnels et lui propose des immersions dans des services.

#### Les jeunes sont-ils payés ?

Une indemnité de 473,04 euros par mois est directement versée au volontaire par l'État.

#### L'hôpital va-t-il continuer à accueillir des volontaires ?

Les retours d'expérience sur les différents sites de l'hôpital montrent que les missions assurées par les volontaires participent à l'amélioration des conditions d'accueil des patients, en complément de l'action des salariés et des bénévoles, sans s'y substituer pour autant.

Pour les jeunes eux-mêmes, le dispositif sert de tremplin pour affiner un projet professionnel, acquérir une première expérience, rebondir après un parcours scolaire interrompu... Construire un projet d'avenir dans lequel s'engager après sa mission hospitalière.

